Formulaire de demande d’intervention de l’enveloppe de soins flexibles

Je, soussigné,…………………………………………………………………………………………………………………………………………. (Nom, prénom, fonction et service), sollicite une intervention financière dans le cadre de l’enveloppe de soins flexibles réservée à la mobilité.

Cette intervention est demandée pour le jeune suivant : ……………………………………………………………………… (Nom, prénom)

Cette demande vise à mettre en œuvre la mesure d’accompagnement exposée lors de la rencontre avec l’intervenant du service Filigranes de RHESEAU.

La demande a été examinée et approuvée par cet intervenant, le médecin responsable de Filigranes, la coordination et deux représentants du comité de Rhéseau selon les critères suivants :

L’intervention financière :

* A fait l’objet d’une concertation avec le service Filigranes
* est nécessaire pour débloquer le trajet de soin du jeune
* est la solution la plus efficiente pour permettre d’obtenir les effets escomptés ;
* permet d’envisager positivement une solution pérenne et adaptée pour le jeune ;
* ne peut être prise en charge financièrement, en partie ou intégralement, par d’autres partenaires
* doit être mise en œuvre dans des délais rapides ;
* sera réévaluée tous les trois mois
* n’excède pas le montant de 10 000 €

Le demandeur annexe à sa demande tous les éléments de preuve qui permettent de soutenir les affirmations ci-dessus.[[1]](#footnote-1)

Le montant demandé pour financer l’action s’élève à ……………………………………………………….[[2]](#footnote-2)

La dépense sera effectuée par le demandeur puis remboursée par RHESEAU via une déclaration de créances[[3]](#footnote-3) adressée au CRP Les Marronniers pour autant que la convention de redistribution signée soit jointe à l’envoi[[4]](#footnote-4).

Il est en outre attesté que cette intervention financière s’inscrit pleinement dans la mise en œuvre des objectifs de la Nouvelle Politique en Santé Mentale pour enfants et adolescents. [[5]](#footnote-5)

En date du…………………………………….

Le demandeur L’intervenant Filigranes Le médecin responsable La coordination Les représentants du comité

Filigranes de Rhéseau

1. Le coordinateur du réseau peut solliciter toutes les informations nécessaires pour justifier la dépense en fonction des règles prévues dans la convention B4. [↑](#footnote-ref-1)
2. Joindre un devis ou une estimation de la dépense pour justifier le montant demandé. [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir modèle en annexe [↑](#footnote-ref-3)
4. Voir modèle en annexe [↑](#footnote-ref-4)
5. Voir : [www.psy0-18.be](http://www.psy0-18.be) [↑](#footnote-ref-5)